



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARTHABASKA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 février 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers  
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier  
Siège #3 - Madame Caroline Pinette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-02-49 / AUTORISATION D'EMBAUCHE ANIMATEURS/TRICES CAMP D'ÉTÉ 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite engager quatre d'animateurs/trices de camp de jour à combler pour la saison estivale 2026;

**CONSIDÉRANT QUE** le camp d'été 2026 s'étend sur 6 semaines, du 25 juin au 14 août 2026 et que le camp de jour estival est fermé pendant les vacances de la construction

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyée par le conseiller Olivier Jacques et résolu :

- **QUE** le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Girouard à procéder à l'affichage de quatre (4) postes d'animateurs/trices de camp de jour et de faire les démarches en vue de combler ces postes et publiée tant sur le site web de la municipalité et page Facebook mais aussi sur des sites spécialisés en ressources humaines

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 février 2026**.

Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière